



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 30 juillet 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juillet 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. FILONI, Mme SICHU, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, Mme PILLOTTI, M. LUCIANI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, M. PAOLINI à Mme OTTAVY-SARROLA, M. KERVELLA à Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. CIABRINI à M. BASTELICA, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI

Etaient absents :

M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, Mme ZUCCARELLI, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	36
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme PILLOTTI, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180730-2018_167-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/08/2018

Publication : 02/08/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du lundi 30 juillet 2018

Délibération N°2018/167

Attribution de subventions aux associations sportives



Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

Il vous est proposé, pour l'année 2018, de procéder à l'individualisation de subventions pour les associations suivantes :

- Association Tour de Corse Historique : 10 000 euros

Pour l'organisation du « 18^{ème} Tour de Corse Historique » au mois d'octobre 2018

- Association Ajaccio Sport Pétanque : subvention complémentaire de 6 000 euros

Par délibération N° 2018/138 du 27 juin 2018, le conseil municipal a attribué une subvention de 9 000 euros ce qui porte le total alloué à 15 000 euros pour l'organisation de « l'International de Pétanque de la Ville d'Ajaccio ».

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2018.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

De décider de procéder à l'individualisation de subventions aux associations suivantes :

- Association Tour de Corse Historique : 10 000 euros

Pour l'organisation du « 18^{ème} Tour de Corse Historique » au mois d'octobre 2018

- Association Ajaccio Sport Pétanque : subvention complémentaire de 6 000 euros

Par délibération N° 2018/138 du 27 juin 2018, le conseil municipal a attribué une subvention de 9 000 euros ce qui porte le total alloué à 15 000 euros pour l'organisation de « l'International de Pétanque de la Ville d'Ajaccio ».

D'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relative à ces aides financières ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. VANNUCCI, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2018;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 27 juillet 2018,

DECIDE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

de procéder à l'individualisation de subventions aux associations suivantes :

- Association Tour de Corse Historique : 10 000 euros

Pour l'organisation du « 18^{ème} Tour de Corse Historique » au mois d'octobre 2018

- Association Ajaccio Sport Pétanque : subvention complémentaire de 6 000 euros

Par délibération N° 2018/138 du 27 juin 2018, le conseil municipal a attribué une subvention de 9 000 euros ce qui porte le total alloué à 15 000 euros pour l'organisation de « l'International de Pétanque de la Ville d'Ajaccio ».

AUTORISE

Monsieur le Maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relative à ces aides financières ;

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2018.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE



LAURENT MARCANGELI

P/Le Maire
Le Maire-Adjoint
AM 2018-166
Stéphane SERAGGIA